



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté demande à la ministre d'appliquer la loi **Un observatoire indépendant et non un centre d'études interne**

QUÉBEC, le 21 février 2006 – Pour que les choses changent, il faut un observatoire indépendant et non un centre d'études à l'interne qui continuera de faire et dire ce que le ministère a toujours fait et dit. Le **Collectif pour un Québec sans pauvreté** rejette la décision de la **ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne**, de transformer l'observatoire prévu par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en centre d'études intégré à la structure de son ministère. «Ce que la loi prévoit, c'est un observatoire distinct, reconnu par les milieux qui agissent au plan de la lutte contre la pauvreté, rappelle **Vivian Labrie**, porte-parole du Collectif. Cela se justifie pour sortir des sentiers battus. Il est nécessaire de permettre un regard neuf sur des questions sensibles qui ont constamment été marquées dans le passé par les préjugés et la discrimination. La tradition de recherche du ministère a plutôt été utilisée jusqu'à maintenant en référence à des choix de politiques répressives.» Le Collectif demande à la ministre de mettre en vigueur la partie de la Loi qui crée l'observatoire en question et de procéder aux consultations prévues par la loi sur sa mise en place.

Le Collectif insiste par ailleurs pour que la composition du comité consultatif prévu par la loi, dont l'annonce semble imminente, reflète l'élan voulu par le mouvement citoyen porteur de l'idée initiale d'une loi vers un Québec sans pauvreté. Ce comité devra pouvoir contribuer à une véritable application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, face à laquelle le gouvernement s'est passablement mis en infraction depuis sa mise en vigueur.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications, 525-0040, cellulaire : (418) 254-7238.
Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

